

Modalités d'inscription

Inscrivez-vous en ligne sur le site Web du programme de physiothérapie : <http://www.readap.umontreal.ca/> cliquez sur la page « formation en physiothérapie » et ensuite cliquez sur « formation continue pour professionnels ».

Faites parvenir votre chèque au montant de 275 \$ libellé à :
École de réadaptation
Université de Montréal
avant le 5 octobre 2012.

(Notez que le nom du participant ainsi que le nom du cours **Sélection Électro** doivent apparaître sur le chèque.)

Envoyez le chèque à l'adresse suivante :

Laura Galiana
Programme de physiothérapie
École de réadaptation
Université de Montréal
C.P.6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Politique de remboursement

- Annulation avant le 5 octobre 2012 : remboursement total des frais de cours.
- Annulation entre le 5 et 19 octobre 2012 : frais de 35 \$.
- Annulation après le 19 octobre 2012 : aucun remboursement ne sera effectué.

Formateurs

Joseph-Omer Dyer, phit, Ph.D.
Professeur adjoint
École de réadaptation, Université de Montréal
et
Anne Hudon, phit, M.Sc.

De nombreuses évidences scientifiques récentes démontrent les effets bénéfiques des modalités d'électrothérapie dans diverses conditions musculosquelettiques, neurologiques et dans certaines pathologies chroniques. Face à cette profusion d'études, il est difficile pour le clinicien de se tenir à jour et d'intégrer ces nouvelles informations à sa pratique clinique quotidienne.

L'emploi de l'électrothérapie pose de nombreux défis dont celui de la sélection de la modalité optimale (courants électriques, ultrasons, LASER, etc.) pour la condition du patient. Une telle sélection doit considérer la pathologie en cours et son stade d'évolution tout en tenant compte des données scientifiques et des contraintes pratiques. De plus, il est primordial de savoir comment combiner l'électrothérapie aux agents physiques (glace, chaleur) et avec les autres traitements de physiothérapie (mobilisations, renforcement, assouplissement) pour optimiser les effets thérapeutiques.

Cette formation permettra aux participants de réviser les bases théoriques et pratiques de l'application des modalités d'électrothérapie en fonction des plus récentes évidences scientifiques. De plus, ils mettront en pratique, grâce à la résolution d'histoires de cas, des stratégies de raisonnement clinique pour sélectionner et combiner judicieusement les modalités d'électrothérapie avec d'autres interventions de physiothérapie.

Sélection des modalités d'électrothérapie: des évidences scientifiques au raisonnement clinique en contexte pratique



Vendredi soir 2 novembre
et samedi 3 novembre 2012

Salle 2050 (2^e étage)

Pavillon 7077, avenue du Parc
École de réadaptation
Université de Montréal

La sélection des modalités en électrothérapie...

Objectifs

À la fin de cette journée de formation, les participants seront en mesure:

1. d'expliquer les notions théoriques et les considérations pratiques à la base des effets des modalités d'électrothérapie les plus utilisées en physiothérapie;
2. de sélectionner les modalités d'électrothérapie appropriées pour des conditions pathologiques en fonction des données probantes;
3. de combiner judicieusement les modalités d'électrothérapie avec les agents physiques et les autres interventions pour optimiser le traitement en physiothérapie.

Participants

Un nombre maximal de 32 physiothérapeutes est accepté et un nombre minimal de 16 est requis pour la tenue du cours.

Horaire

Le vendredi 2 novembre 2012

17h00-18h15 Introduction

Bases physiopathologiques : douleur, inflammation et guérison tissulaire

18h15-18h45 Pause pour souper (non inclus)

18h45-20h00 Bases théoriques de l'électrothérapie

Principes d'électrophysiologie : recrutement sensoriel et moteur;

Courants : TENS et interférentiel

Le samedi 3 novembre 2012

09h00-10h30 Les courants polarisés :

diadynamique, haut-voltage et iontophorèse

10h45-12h30 Ultrasons et LASER

12h30-13h30 Pause pour dîner (non inclus)

13h30-15h00 Résolution de cas cliniques

15h15-17h00 Stratégies de sélection et combinaison

Retour sur le cours



Coût du cours

Le montant de 275 \$ inclut l'inscription, les taxes et les notes de cours. Le dîner et les collations ne sont pas inclus.

Heures de formation continue (HFC)

Tel que stipulé dans la Politique d'amélioration continue 2010-2013 de l'OPPQ, chaque participant sera responsable de déclarer les HFC de cette formation au renouvellement annuel de son permis de pratique. Ce cours équivaut à 9 HFC.

Pour plus de renseignements

N'hésitez pas à contacter Laura Galiana
Téléphone : 514-343-6111, poste 33245
Courriel : laura.galiana@umontreal.ca